



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE

UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES
PROGRAMMES (UAGCP)



AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS

N°003/2024/SI/AON/FM-GAVI/UAGCP

RECRUTEMENT D'UN CABINET DEVANT OFFRIR LES SERVICES DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL AU PROFIT DE L'UAGCP ET DES ENTITES DE MISE EN OEUVRE

FINANCEMENT : FM-GAVI

Les conclusions de la revue institutionnelle du ministère de la Santé, organisée avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), ont clairement démontré la nécessité de mise en place d'un organe de gestion et de coordination des différentes interventions des programmes et projets du Ministère. Ces conclusions sont en harmonie avec les recommandations des instances de réflexion du Bureau Stratégique du Développement du Ministère, les recommandations formulées par les partenaires techniques et financés.

Créée par arrêté N° A/2019/1567/MS/SGG, l'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) répond aux besoins de gestion et de coordination efficiente des financements extérieurs du ministère de la Santé. L'UAGCP est placée sous l'autorité du Secrétaire Général qui en assure la supervision.

L'appui à la gestion et à la coordination des programmes passe également par la mise en place des mécanismes efficaces de recrutement des ressources humaines de profils rares et appréciés pour booster la mise en œuvre des activités en vue de l'atteinte des objectifs assignés.

C'est dans ce cadre que l'UAGCP, souhaitant d'externaliser ce volet, lance un appel à propositions pour le recrutement d'un cabinet conseil spécialisé en gestion des ressources humaines afin de l'assister dans le recrutement de son personnel et celui des Entités de Mise en Œuvre (EMO).

Le Dossier de Demande de Propositions (DP) peut être retiré par les candidats, à partir du **Mardi 27 février 2024** au Service de Passation de Marchés de l'UAGCP, sis au 3^{ème} étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré, sur présentation d'un bordereau de versement de **cinq cent mille (500 000) Francs Guinéens** non remboursables payé sur le compte N° **7308051300/GNF**, intitulée « **COMPTE OPERATIONNEL GAVI UAGCP** », ouvert à ECOBANK.

Les conditions de présentation et de dépôt des offres doivent être strictement respectées conformément aux dispositions définies dans la DP.

Les offres doivent être valides pendant **90 jours** calendaires à partir la date d'ouverture des offres.

Il est demandé aux candidats de fournir les informations justificatives indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits, dans leurs propositions préparées et présentées comme demandé dans le Dossier de Demande de Propositions.

Outre les éléments exigés à l'article 11.1 des IC des données particulières, le candidat inclura dans sa proposition technique les documents de conformité administrative ci-après :





Un dossier administratif constitué des pièces ci-après :

- a) La lettre de soumission complétée, datée, signée et cachetée (**éliminatoire**) ;
- b) Une photocopie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ou équivalent ; conforme à l'objet du marché
- c) Une copie de l'attestation de non-créance envers le service des impôts (quitus fiscal valide, avec Clé TVA, Code NIF) valide au moins à la date de soumission ;
- d) Une attestation valide à la date de soumission de non-redevance envers la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) ;
- e) Avoir une expérience d'au moins 8 ans dans le domaine de recrutement du personnel au profit des structures de grande renommée (l'administration publique, Sociétés privées reconnues et /ou les institutions ou ONG reconnues) ;
- f) Une expertise avérée dans le domaine de recrutement du personnel : Avoir réalisé au cours de 5 dernières années (2018-2019-2020-2021-2022-2023) au moins trois (03) missions similaires (recrutement externalisé du personnel cadre pour le compte l'administration publique, Sociétés privées reconnues et /ou les institutions ou ONG Internationale reconnues) ; Fournir les preuves d'exécution de ces 3 missions ;
- g) Disposer d'une expérience avec les bailleurs multilatéraux (Fonds mondial, Gavi, Banque mondiale, OMS, et autres) ;
- h) Le cabinet devra, en outre fournir son organigramme ainsi que le nom et CV de son expert principal chargé du recrutement aligné/proposé pour la présente mission, ce suivant le profit cité dans la DP.
- i) Une attestation de non-faillite valide et certifiée par un notaire.

Le cabinet sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût, conformément aux procédures décrites dans le Dossier de Demande de Propositions en respect à la loi régissant les marchés publics de Guinée.

La note technique minimum T(s) requise pour la qualification du cabinet est de 75/100 points, suivant le critère de cotation renseignée au point IC 15 des données particulières du dossier de demande de propositions.

Les propositions établies en langue française en deux exemplaires dont un (1) original et une (1) copie doivent être déposées **auprès du Service de Passation des marchés de l'UAGCP sis au 3^{ème} étage de l'immeuble Palm Résidence Camayenne, corniche nord de Dixinn, à côté de la clinique Ambroise Paré, au plus tard le Jeudi 28 mars 2024 à 11H00 précises, heure locale.**

UAGCP



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE

UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES
PROGRAMMES (UAGCP)



NOTE IMPORTANTE SUR LA PRESENTATION DES PROPOSITIONS

Conformément au point 13.4 des Instructions aux consultants, il est attiré l'attention sur le strict respect des dispositions ci-après :

1. Les Consultants doivent placer l'original et une copie de la Proposition technique dans une enveloppe (avec mention de la raison sociale, de l'objet du marché et de l'adresse du candidat) portant clairement la mention « **Proposition technique** », qu'ils ferment.
2. De même, l'original et une copie de la Proposition financière, sont placés dans une autre enveloppe fermée portant clairement la mention « **Proposition financière** » suivie du nom de la mission, et de l'avertissement « **Ne pas ouvrir en même temps que la proposition technique** ».
3. Les Consultants placent ensuite ces deux enveloppes dans une même enveloppe fermée extérieure portant l'adresse de soumission, le numéro de référence, ainsi que la mention « **À ouvrir uniquement par la commission de passation des marchés de l'Autorité CONTRACTANTE** ».

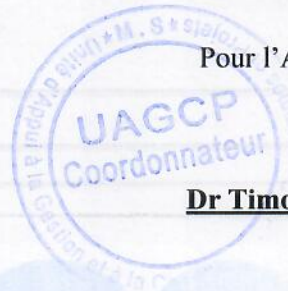
Une proposition financière non présentée dans une enveloppe séparée portant les mentions stipulées ci-dessus entraîne le rejet de la soumission.

L'ouverture (à huit-clos) des propositions techniques aura lieu **le même jour** dans la salle de réunions de l'UAGCP à partir de **11h30**.

Seuls les soumissionnaires dont les offres auront obtenu le minimum requis à l'évaluation technique, seront invités à l'ouverture publique de leurs offres financières.

Fait à Conakry, le 22/02/2024

Pour l'Autorité contractante,



Dr Timothée GUILAVOGUI